

ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE : LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE COORDONNÉE

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion du plan solidarité grand âge, l'offre de services à domicile a connu une croissance spectaculaire tant s'agissant de l'accompagnement des personnes âgées que des personnes handicapées. La demande sociale forte, la pression démographique et le vieillissement de la population, sont autant de facteurs qui militent en faveur de la poursuite de leur développement. Bien que la volonté politique affichée est de prioriser cette offre de proximité, les porteurs de projets devront composer avec un contexte financier toujours plus contraint, mais favorable à l'émergence de nouvelles modalités d'organisation. Dans la droite ligne des débats nationaux sur les parcours des personnes âgées en perte

d'autonomie, la stratégie nationale de santé et le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement, les gestionnaires de structures sont aujourd'hui invités à repenser leurs organisations autour de nouvelles logiques. Les perspectives d'évolution des services à domicile continuent de s'orienter vers la médicalisation du domicile à travers les SSIAD, mais également vers la prévention et l'accompagnement des personnes à travers les SAAD et les SPASAD. Le vieillissement des personnes en situation de handicap présentent de nouveaux enjeux de pratiques et d'organisation des structures.

Au travers de la présentation des grands enjeux de politiques publiques de santé du moment et

des évolutions législatives qui se dessinent en matière de prévention et d'accompagnement de la perte d'autonomie, cette formation permettra d'apporter des éléments concrets de réponses à différentes interrogations très opérationnelles. Quelles articulations entre les plans nationaux de création de places et les appels à projets ? A quels niveaux l'initiative des gestionnaires peut-elle s'inscrire dans ce processus pour influencer sur la décision publique ? Quels projets portés dans ce contexte de recomposition de l'offre et d'évolution des besoins ? Quels outils sont à disposition des porteurs de projets à cette fin ?

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions attendues de l'offre de service à domicile
- Situer les enjeux de la coopération pour le secteur du domicile
- Se préparer à des collaborations transversales
- Différencier les multiples modalités et formes juridiques de rapprochement existantes
- Explorer de nouvelles formules d'accompagnement à domicile
- Identifier les stratégies de gestion pour une optimisation des ressources

CONTENU

Etat des lieux et perspectives d'évolutions des services à domicile

Les règles de planification et d'organisation de l'offre médico-sociale
Actualité du développement de l'offre à domicile
Les évolutions du cadre juridique et réglementaire de la politique de maintien à domicile
Mise en perspective de la couverture territoriale de l'offre à domicile
Les articulations avec les autres acteurs du domicile (médecins, praticiens libéraux, tutelles)
Les opportunités de rapprochement et les complémentarités à développer

Les instruments au service d'une offre à domicile coordonnée

Les différents outils de coopération et modalités de rapprochement
Avantages et inconvénients des différentes formules
Points de repères juridiques

La diversification de l'offre de services à domicile

Structuration d'une offre de services diversifiée et décloisonnée - aide et soins, médico-sociale et sanitaire
Les SPASAD
Les plateformes de services
Points de vigilance et enjeux en termes organisationnel, de gestion et de pratiques professionnelles (outils, cartographie des métiers, etc.)
Freins et plus-values pour les bénéficiaires, les professionnels et les financeurs
Financement des projets



À déterminer



Paris

€ 316 €
par personne

1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

- Administrateurs
- Directeurs
- Infirmiers coordinateurs
- Salariés de services médico-sociaux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques
- retours d'expériences
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Conseillers techniques
- Avocat
- Directeurs de structures médico-sociales

